



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DE L'EAU



Projets Admissibles	Taux de subvention	Montant max.
Bandes tampons, Abandon des terres fragiles, haies brise-vent *	50%	5,000 \$
Cultures de couverture (20\$/acre jusqu'à un maximum de 100 acres)	-	-
Déviation de l'eau propre / Contrôle des eaux de ruissellement des étables	50%	5,000 \$
Drainage contrôlé	50%	5,000 \$
Stockage et manipulation des engrais et produits chimiques	50%	1,000 \$
Stockage et manipulation des carburants	50%	1,000 \$
Restriction de l'accès du bétail aux cours d'eau <ul style="list-style-type: none">• travaux par demandeur• travaux par entrepreneur	100% 75%	5,000 \$
Entreposage du fumier	50%	8,000 \$
Traitement et élimination des eaux usées de laiterie	50%	5,000 \$
Fermeture de puits	100%	1,000 \$
Réparation ou remplacement des installations septiques	50%	2,000 \$
Contrôle de l'érosion	50 %	5,000 \$

*Les projets peuvent être admissibles à un incitatif au rendement de 150 \$/acre/an, pour un maximum de 10 acres et une durée maximale de 3 ans.

Vous consentez à:

- Faire la demande avant de commencer les travaux
- Obtenir les permis ou approbations nécessaires
- Entretien de votre nouvelle installation dans l'avenir

Quels coûts sont admissibles:

- Location d'équipement
- Matériaux
- Main-d'oeuvre à contrat et frais de construction
- Permis ou approbations

Pour plus d'information :

info@nation.on.ca | 1-877-984-2948

www.nation.on.ca/fr/programme-dassainissement-de-leau